



Institut  
Catholique  
de Rennes

CADRE EN  
HÔPITAL  
CLINIQUE  
EHPAD  
ORGANISME  
DE SANTE  
ONG DISPENSAIRE  
CABINET DE CONSEIL

MASTER  
**DROIT ET  
GESTION DE  
LA SANTÉ**  
M1, M2

DIPLÔME D'ÉTAT  
EN CONVENTION  
AVEC **LE CNAM**

M A N A G E R  
S E R V I C E J U R I D I Q U E  
R E S S O U R C E S  
H U M A I N E S  
G E S T I O N  
D I R E C T I O N  
E X P E R T I S E  
G E S T I O N D E P R O J E T  
A U D I T

L'objectif principal de ce Master est de former des cadres dirigeants de haut niveau dans le secteur de la santé, de former des gestionnaires ayant une vue d'ensemble du secteur de la santé et de larges connaissances du secteur sanitaire et médico-social, en abordant les données économiques, juridiques, sociales et managériales.

Le Master Droit et Gestion de la Santé est une formation régie par le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), un organisme reconnu pour son sérieux dans le domaine de la formation professionnelle.

En choisissant d'étudier à l'ICR, les étudiants optent pour une formation de haute qualité, estampillée Cnam, ainsi que l'ensemble des valeurs humaines qui sont propres à l'Institut.

le cnam  
Bretagne



TROUVER  
**L'EXCELLENCE**  
EN CHACUN

CAMPUS DE KER LANN  
[www.icrennes.org](http://www.icrennes.org)

MASTER **DROIT**  
ET **GESTION DE LA SANTÉ**



## MASTER DROIT ET GESTION DE LA SANTÉ

M1, M2

DIPLOÔME D'ETAT  
EN CONVENTION  
AVEC LE CNAME

### CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaires d'un **diplôme Bac +3**  
(Licence de Droit, AES ou Ecogestion...)  
ou professionnels en VAP 85  
(Carrières sanitaires et sociales,  
paramédicales ou médicales)

### ADMISSION

Étude du dossier  
et entretien de motivation  
systématique

### BOURSES NATIONALES

S'adresser au CROUS  
de Rennes  
[crous-rennes.fr](http://crous-rennes.fr)

LES  
MÉTIERS  
ACCÈS VIA  
LE CURSUS  
MASTER

POURSUITE  
D'ÉTUDES



**EN HÔPITAL PUBLIC (CONTRACTUEL)  
OU DANS DES STRUCTURES TELLES QUE  
CLINIQUE PRIVÉE, EHPAD, ORGANISME  
DE TUTELLE, ONG, DISPENSAIRE...**

- Direction ou direction adjointe
- Cadre dirigeant (management, gestion, ressources humaines, service juridique ...)
- Cadre dans les cabinets de conseil en gestion, Management des structures de santé ou agence de placement (cabinet de recrutement, agence intérim...)
- Expert, Consultant, Chargé de mission, Audits, Responsable de projets



### THÈSE

en Géographie, Économie ou Gestion de la santé : Chercheur et/ou Enseignant universitaire (laboratoire de recherche doctorale)



### ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE EHESP

Mastère spécialisé bac+6

# À LA SUITE DU MASTER DROIT ET GESTION DE LA SANTÉ

Enquête sur les 3 dernières années



**92%**

TAUX D'EMPLOYABILITÉ

à 6 mois après  
l'obtention  
du Master 2

dont **84% EN CONTRAT CDI**  
**ET 16% EN CDD**  
longue durée de  
12 mois en moyenne)

**36K€**

SALAIRE MOYEN

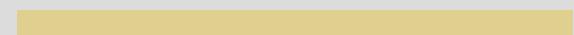
à la sortie

**64%**

D'ALTERNANTS

sur les 3 dernières  
années (chiffres en  
hausse chaque année).  
Le reste est en stage  
de 6 mois en moyenne  
sur le master.

Postes de directeurs ou de directeurs-adjoints en EHPAD  
(dont **86% dans le privé et 14% dans le public**) **73%**



Cadres dans les directions administratives de types RH, Finances ou direction juridique (dont **92% dans le privé et 8% dans le public**) **10%**



Cadres dans des entreprises de services (dont **75% dans des entreprises de services à la personne et 25% dans les autres secteurs**) **6%**



Postes en institution de santé de type ARS, ANESM, HAS **4%**



Responsables comme directeur de SSIAD ou Cadre de santé **3%**



Chefs de projet en clinique ou dans les hôpitaux **3%**

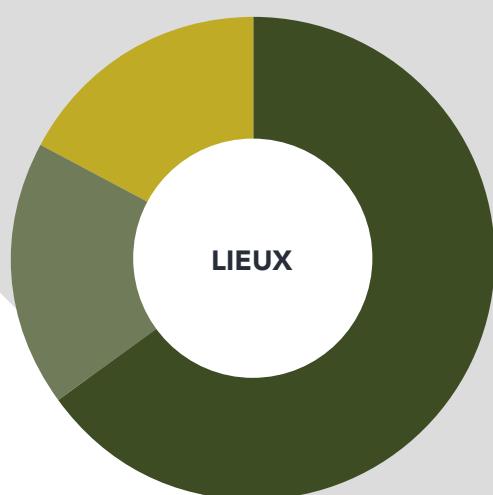


Poursuite en doctorat ou dans des mastères spécialisés (type EHESP) **1%**



## TYPES DE MÉTIERS

En Bretagne et  
Pays de la Loire **65%**  
Région parisienne **18%**  
Ailleurs en France **17%**



## M<sup>1</sup> - PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

### SEMESTRES 1 ET 2

• Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médico-sociaux	<b>Code EGS150</b>	8 CRÉDITS
• Comptabilité et analyse financière des établissements de santé	<b>Code EGS151</b>	8 CRÉDITS
• Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux	<b>Code EGS152</b>	8 CRÉDITS
• Problématiques juridiques dans les établissements de santé	<b>Code EGS153</b>	8 CRÉDITS
• Management des organisations de santé	<b>Code EGS154</b>	8 CRÉDITS
• Introduction aux systèmes d'information de santé	<b>Code EGS155</b>	4 CRÉDITS
• Comptabilité analytique des établissements de santé	<b>Code EGS156</b>	4 CRÉDITS
• Projet tutoré de M1	<b>Code UASA0B</b>	12 CRÉDITS

## M<sup>2</sup> - DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER

### SEMESTRES 3 ET 4

• Qualité, certification et gestion des risques dans les établissements de santé	<b>Code EGS215</b>	6 CRÉDITS
• Conduite du changement dans les établissements de santé	<b>Code EGS217</b>	6 CRÉDITS
• Systèmes de santé et cadre juridique des établissements	<b>Code EGS218</b>	6 CRÉDITS
• Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé	<b>Code EGS219</b>	6 CRÉDITS
• Systèmes d'information des établissements de santé	<b>Code EGS220</b>	6 CRÉDITS
• Stratégie des établissements	<b>Code EGS221</b>	6 CRÉDITS
• Fondamentaux d'économie de la santé	<b>Code EGS232</b>	6 CRÉDITS
• Evaluation médico-économique appliquée	<b>Code EGS239</b>	6 CRÉDITS
• Langue des signes	<b>Code LSF100</b>	6 CRÉDITS
• Projet de fin d'études (mémoire)	<b>Code UASA0H</b>	6 CRÉDITS

### STAGE OBLIGATOIRE DE 4 MOIS MINIMUM SUR L'ENSEMBLE DU MASTER

#### Volume global de la formation : 120 crédits

NB. : Les codes correspondent aux formats de formations CNAM

Inscrit RNCP : **105825**

Code FORMACODE : **32045**

Codes NSF : **310**

Code ROME : **M1302 ; K1402 ; G1204 ; G1204 ; J1502**



Possibilité de suivre la formation en alternance (contrat pro ou d'apprentissage).

Crédits photos : ©Lou-Kévin Roquais

#### DANS LE CADRE D'UNE FORMATION CONTINUE, COMMENT FINANCER MA FORMATION ?

Les employeurs (privés et publics) peuvent financer votre formation au CNAM dans le cadre du plan de formation de l'entreprise :

- **Vous êtes salarié(e) :** adressez-vous à votre employeur, mobilisez votre CPF.
- **Vous êtes demandeur(se) d'emploi :** adressez-vous à votre conseiller Pôle Emploi qui peut vous permettre d'obtenir la prise en charge de tout ou partie des frais de votre formation, en passant par le dispositif "qualif-emploi" de la région Bretagne (prise en charge jusqu'à 3000 € des frais d'une année universitaire).



Institut  
Catholique  
de Rennes

ICR - Campus de Ker Lann - 48 rue Blaise Pascal - 35 170 BRUZ  
Tél. : 02 99 05 84 75 - Mail : [icr@icrennes.org](mailto:icr@icrennes.org)

[www.icrennes.org](http://www.icrennes.org)

